

Le 2 octobre 2007

NEW YORK, États-Unis

2007/30

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

DU

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

L'HONORABLE MAXIME BERNIER,

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Monsieur le président, chers collègues, Mesdames et Messieurs, c'est un honneur pour moi de prendre la parole devant cette illustre assemblée.

Les Nations Unies sont la manifestation même de l'engagement que nous avons tous pris de contribuer à la paix et à la sécurité et de créer de meilleures conditions de vie dans un plus grand climat de liberté.

Pour sa part, le gouvernement que je représente n'a jamais cessé de renforcer son action sur la scène internationale.

Le gouvernement canadien est un interlocuteur responsable et nous ne prenons pas notre engagement à la légère. Nous sommes guidés par des principes inébranlables.

L'engagement du Canada n'est pas lié seulement à nos intérêts, mais surtout aux valeurs qui animent les Canadiens et qui ont pour nom liberté, droits de la personne, démocratie et primauté du droit.

Ce sont ces valeurs qui sous-tendent notre présence en Afghanistan, à Haïti, au Soudan et ailleurs.

Et ce sont ces mêmes valeurs et aspirations que l'on retrouve dans le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « La dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et leurs droits égaux et inaliénables constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix. »

Par ailleurs, l'article premier de la Déclaration précise que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

Ce ne sont pas des principes abstraits. Ce sont des principes concrets, qui ont des effets immédiats et profonds.

Il ne suffit pas de les promouvoir. Il faut les protéger et les défendre, en particulier lorsqu'ils sont bafoués en Afghanistan, en Birmanie, au Soudan, en Iran et ailleurs.

Monsieur le président, à Kaboul, le secrétaire général Ban Ki-moon a réaffirmé le désir de l'ONU de stabiliser l'Afghanistan.

Le Canada a mis en œuvre son engagement politique et ses capacités pratiques pour rétablir la sécurité, la démocratie, les droits de la personne et la prospérité dans ce pays.

Le Canada est d'avis que c'est l'ensemble de la communauté internationale qui doit appuyer la reconstruction de l'Afghanistan. Des organisations internationales, telles que l'ONU, l'OTAN et la Banque mondiale, doivent travailler ensemble pour atteindre cet objectif commun.

Aucun pays ne peut accomplir une telle tâche à lui seul. Afin de mettre en œuvre intégralement les décisions du Conseil de sécurité, nous devons travailler en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Afghanistan ainsi que nos amis et alliés.

Nous nous assurons du succès de notre engagement en y mettant les moyens nécessaires, comme c'est le cas pour notre mission en Afghanistan.

C'est au nom d'un mandat clair des Nations Unies que le Canada s'est joint à la coalition de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan.

Plus de 60 pays et organisations internationales se sont engagés à aider le gouvernement afghan à reconstruire son pays.

Nous croyons que les efforts déployés par les pays et organisations œuvrant en Afghanistan sont louables et témoignent des principes de base soutenus par les Nations Unies.

Le défi est grand, mais les principes que nous défendons sont encore plus importants.

Les pays engagés en Afghanistan sont unis par une même conviction. Il n'y a pas de reconstruction sans sécurité.

La démocratie et la stabilité politique ne peuvent s'épanouir dans un climat de terreur. Aucun service en santé et en éducation ne peut être dispensé là où l'anarchie règne. Il est impossible de contribuer au développement économique là où il n'y a que chaos.

La sécurité est le pilier sur lequel tout repose.

Mais la sécurité à long terme passe par un investissement durable dans le développement du pays. L'un ne va pas sans l'autre.

Grâce à l'aide du Canada et de la communauté internationale, l'Afghanistan a fait des progrès. Des policiers afghans sont formés, des réfugiés afghans rentrent chez eux et les enfants afghans apprennent à lire et à écrire.

Le Canada a une incidence concrète sur la vie des afghans et contribue à la réalisation de la vision d'avenir mise de l'avant dans le Pacte pour l'Afghanistan. Afin de concrétiser cette vision, il est essentiel que les Nations Unies, ainsi que le gouvernement de l'Afghanistan, assurent la réalisation du Pacte.

En dépit de soubresauts d'intimidation et de violence, la situation des Afghans progresse.

L'an dernier, le premier ministre Harper a fait ressortir ici même que la mission d'aide des Nations Unies en Afghanistan constituait la mission politique spéciale la plus importante de l'ONU.

Le gouvernement canadien continue d'appuyer le rôle de leadership des Nations Unies en Afghanistan.

C'est pourquoi le Canada est d'accord pour que l'on désigne un nouvel envoyé spécial de haut niveau pour l'Afghanistan.

Au cours de la dernière année, notre gouvernement a montré son engagement multidimensionnel envers cette mission. Nous avons augmenté l'aide au développement, accentué notre présence diplomatique et rehaussé notre engagement militaire.

Nous voyons d'un bon œil la résolution 1776 du Conseil de sécurité. Elle prolonge le mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan et exhorte les États membres à fournir des militaires, de l'équipement et des fonds. Le gouvernement canadien encourage les membres de cette assemblée à appuyer activement cette résolution et sa mise en œuvre.

Nous devons aussi relever d'autres défis : en Haïti, le gouvernement du Canada demande au Conseil de sécurité de prolonger la mission des Nations Unies pour stabiliser le pays.

Il s'agit du plus important programme de développement et de la plus imposante mission de stabilisation du Canada dans les Amériques.

En Birmanie, il est impératif de rétablir la démocratie et les droits de la personne.

Nous nous attendons à ce que les Nations Unies soient à l'avant garde de ces efforts. Même si, à l'occasion, nous n'étions pas d'accord avec les décisions et les méthodes du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. La tenue d'une session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme concernant la Birmanie est un exemple du type d'activisme et d'engagement que le Canada attend de cet organisme, lorsqu'il traite avec les pays qui perpétuent des violations des droits de la personne.

Au Soudan, des missions novatrices de maintien de la paix créent un cadre de sécurité sur lequel nous pourrions bâtir une paix durable.

La communauté internationale doit faire preuve de volonté politique pour trouver de nouvelles solutions. Ces solutions doivent porter non seulement sur la cessation immédiate des violations affreuses des droits de la personne qui ont lieu quotidiennement au Darfour, mais également sur les questions de

liberté, de démocratie, des droits de la personne et de la primauté du droit sur lesquelles doit reposer une paix durable.

Le Canada poursuit sa grande contribution d'assistance humanitaire et d'équipement au Soudan.

Il est évident que nous condamnons l'attaque intolérable perpétrée contre les soldats de la force de l'Union africaine.

Monsieur le président, les défis auxquels nous devons faire face pour préserver notre sécurité sont d'une telle ampleur qu'aucun pays ne peut à lui seul espérer les relever.

Nous, les États membres, pouvons et devons faire preuve de la détermination, de la volonté politique et de l'engagement indispensables pour que l'ONU soit véritablement le reflet des principes que ses fondateurs ont voulu lui insuffler.

Le Canada est et demeurera un partenaire fiable pour tous les pays qui souhaitent promouvoir la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Je vous remercie.